



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTERE DES INFRASTRUCTURES DES TRANSPORTS
TERRESTRES ET DU DESENCLAVEMENT**



AGEROUTE SENEGAL

(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT
DE SIMAL**

Novembre 2022

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

Conformément à sa lettre de politique Sectorielle des Transports, le Gouvernement du Sénégal a décidé de désenclaver toutes les régions du Sénégal et de résorber progressivement le déficit en infrastructures de transport.

En effet, dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE) notamment pour sa composante infrastructures, l'état du Sénégal s'est engagé au désenclavement de l'ensemble du territoire par la construction de ponts et l'amélioration de la mobilité.

C'est dans ce cadre que s'inscrit les travaux de construction du pont de Simal.

En effet, Simal est un village traditionnel ancien très connu culturellement avec son bois sacré qui accueille chaque Lundi et Jeudi des milliers de personnes. Il dépend de la commune de Fimela. En 2011, il comptait 2 378 habitants répartis en 230 foyers. L'agriculture et la pêche sont les premières ressources du village, mais l'activité touristique commence à bien se développer. Sa population a toujours déploré l'enclavement du village surtout pendant l'hivernage ou la piste n'est quasiment pas fréquentable.

Toutes les activités économiques du village dépendent de Fimela ainsi que les activités scolaires. Toute cette chaîne économique dépend donc du pont pour assurer la survie du village, d'où l'importance de sa construction.

Il permettra d'améliorer la mobilité, la sécurité et le confort des usagers et donc accroître les échanges, ce qui va booster le développement de cette zone à fort potentiel économique et touristique.

II. OBJECTIFS VISES

La construction du pont permettra de désenclaver définitivement le village de Simal et cette partie du département de Fimela :

Il permettra aussi de générer de retombées économiques et sociales importantes en assurant :

- la circulation des personnes et des biens,
- le développement de l'agriculture et de la pêche avec la facilitation de l'écoulement des produits,
- la développement du tourisme constituant un fort potentiel,

- le développement social des populations par la facilitation de l'accès aux établissements scolaires et sanitaires et aux autres services sociaux de base.
- l'éradication de la vulnérabilité et la lutte contre la pauvreté ;
- l'élimination de l'exclusion sociale et la discrimination ;
- la réduction les inégalités ;
- l'augmentation du capital humain et l'amélioration du bien-être social.

III. RESULTATS ATTENDUS

Avec la réalisation du projet, les résultats attendus sont les suivants :

- un niveau de service élevé pour assurer le désenclavement de Simal via la Commune de Fimela ;
- une amélioration des conditions de trafic, de confort et de sécurité ;
- une baisse des coûts d'exploitation des véhicules ;
- un gain de temps ;
- une amélioration de l'accès des populations aux services et équipements sociaux de base;
- une impulsion du développement économique et social ;
- une réduction de la pauvreté.

IV. DESCRIPTION DU PROJET

Les standards d'aménagement projetés pour le pont et ses accès sont définis ainsi qu'il suit :

✓ **Pour le pont :**

- Longueur du Pont : 50 ml
- Chaussée à une (01) voie de 4 m de largeur
- Deux (02) trottoirs de 1,50 m de part et d'autre.

✓ **Pour les accès :**

- Longueur totale : 3 300 m de long ;
- largeur de plate-forme : 10,20 m ;
- largeur chaussée : 1 x 2 voies de 3,60 m par voie ;
- Trottoirs : 2 x 1,50 m
- Vitesse de référence : 80 Km/h ;
- Couche de roulement : Béton bitumineux de 5 cm d'épaisseur

V. ACTIVITES A MENER

- Réaliser les études techniques en vue de la détermination du coût estimatif des travaux
- Réalisation des travaux

Les travaux seront réalisés dans le cadre du PSD